



Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Direction des Affaires générales, de la sanction des études et des CPMS
Service des équivalences

Rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles

Entrée visiteurs : Rue Courtois, 4 – 1080 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 690 86 86 - mail : equi.oblig@cfwb.be
www.equivalences.cfwb.be - Téléphone Vert : 0800 20 000

Détails personnels

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse : - Rue et numéro :

- Code postal :

- Ville et pays :

Pays de scolarité :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Parcours scolaire

Enseignement secondaire

Nombre d'années d'études poursuivies :

Période : de à

École :

Pays :

Enseignement supérieur

Nombre d'années d'études poursuivies :

Période : de à

École :

Pays :

Informations supplémentaires concernant vos études supérieures (faculté, branche, section etc.) :

.....

.....

But de la demande d'équivalence

Veillez cocher la case qui vous concerne :

- Entamer des études supérieures

Dans ce cas, spécifiez les études que vous souhaitez entamer :

.....

- Travailler ou entamer une formation professionnelle

Documents à fournir

Veillez cocher les documents que vous annexe au formulaire selon votre demande:

➤ **Pour entamer des études supérieures**

- Une copie de la carte d'identité
- Le diplôme de fin d'études secondaires
- Le relevé de notes qui accompagne le diplôme
- Une preuve originale de paiement des frais administratifs
- Éventuellement : Une preuve d'admission aux études supérieures

➤ **Pour Travailler ou entamer une formation professionnelle :**

- Une copie de la carte d'identité
- Le diplôme de fin d'études secondaires
- Le relevé de notes qui accompagne le diplôme
- Une preuve originale de paiement des frais administratifs
- Une preuve que votre demande à pour but la recherche d'un emploi
- Éventuellement : Une preuve d'admission aux études supérieures

Les documents scolaires doivent être fournis en copies certifiées conformes.

Toutefois, pour les pays suivants, les documents scolaires doivent être fournis en originaux :

**République Démocratique du Congo, Guinée (Conakry),
Sénégal, Rwanda, Cameroun, Maroc, Chine.**

Si vos documents sont rédigés en français, allemand, anglais, espagnol (castillan), italien, néerlandais ou portugais, il ne faut pas les faire traduire. Tous les documents précités rédigés dans une autre langue (excepté la preuve de paiement) doivent être traduits en français.

Pour toute information complémentaire concernant les documents à fournir, veuillez vous référer à notre site internet www.equivalences.cfwb.be

Le requérant :

Date : / /

Nom et prénom :

Signature :

Où envoyer ce formulaire ?

Veillez envoyer ce formulaire accompagné de tous les documents nécessaires à la constitution de votre dossier à l'adresse suivante :

Service des équivalences D.G.E.O.
Rue Adolphe Lavallée, n°1,
1080 Bruxelles (Belgique)